

cela ne signifie pas qu'il y en aura toujours et que nous ne devons pas en tenir compte maintenant.

Le ministre a parlé des avantages du programme de travaux d'hiver. Je ne nierai pas qu'il puisse produire beaucoup de bonnes choses, bien qu'il me semble être la seule mesure immédiate du gouvernement pour remédier à la situation actuelle du chômage.

La ville de Vancouver est la troisième plus grande ville du Canada. Dans les onze municipalités qui composent ce qu'on appelle la zone métropolitaine de Vancouver, il y a une population d'environ un million d'âmes. D'après les chiffres publiés par le président du comité métropolitain chargé de la réalisation du programme, cette mesure aura fourni du travail à 2,300 personnes le 3 janvier. Toute mesure qui crée des emplois est bienvenue, mais ce petit nombre d'emplois, par rapport à une si forte population, est un indice de l'insuffisance du programme. Je reconnais au gouvernement le mérite de pourvoir aux besoins futurs, comme en fait foi le petit budget. Je suis d'avis que ces mesures seront profitables, mais c'est la situation immédiate qui doit nous préoccuper au premier chef. Le problème ne sera pas résolu tant que le gouvernement continuera de considérer le nombre de chômeurs comme de simples données statistiques. Comme le signalait un éditorialiste de Toronto, les chômeurs ne sont pas des données statistiques, mais des êtres humains.

Lorsque nous reprochons au gouvernement son manque de politique, de planification et de mesures législatives, il nous demande souvent ce que nous ferions. Le gouvernement est censé connaître les réponses; toutefois, j'admets que c'est là une question logique. Je tiens à parler de certaines choses et je ne pourrai peut-être exposer qu'une seule idée dans la période de temps à ma disposition. Il s'agit d'une mesure qu'on pourrait mettre à exécution rapidement pour tenter de remédier à la crise actuelle.

Ma première proposition se présente naturellement. Le gouvernement devrait créer la confiance chez les commerçants et les autres Canadiens, encourager le commerce et l'industrie en appliquant sa politique d'achat chez nous. Le gouvernement devrait, lorsqu'il achète, acheter des marchandises canadiennes, pourvu que leurs prix puissent relativement concurrencer les autres et que ces marchandises répondent aux normes exigées. Voilà bien ce qu'on devrait faire en principe, mais je suis sûr qu'on ne le fait pas autant qu'on le pourrait, si bien que les Canadiens manquent de confiance et que le commerce et l'industrie trouvent peu d'encouragement. Quand on importe ce qu'on pourrait acheter chez soi, il est bien entendu qu'on aggrave le chômage.

[M. Winch.]

Le gouvernement devrait commencer par redresser cette situation partout où elle existe.

Il y a un an à peine j'ai demandé à celui qui était alors ministre des Affaires des anciens combattants pourquoi, dans nos grands hôpitaux d'anciens combattants, le blanchissage se faisait à l'extérieur et non à l'intérieur comme c'est le cas pour la plupart des autres hôpitaux. On m'a répondu que c'était la pratique. Il faut croire que cette pratique a pris fin puisque le gouvernement vient de permettre aux grands hôpitaux d'anciens combattants de se procurer le nécessaire pour faire le blanchissage sur place. Je m'en réjouis.

Pendant les vacances de Noël, j'ai appris que l'hôpital militaire Shaughnessy, à Vancouver, achetait le matériel nécessaire au blanchissage. Un coup de téléphone m'a ensuite appris que, malgré la présence d'un soumissionnaire canadien qui garantissait que le matériel serait fabriqué jusqu'à 80 p. 100 dans des usines d'Ontario, le marché avait été adjugé à une maison américaine qui fournira du matériel complètement fabriqué aux États-Unis. C'est tenir un langage hypocrite que de parler, comme le font le gouvernement et ses adeptes, de la responsabilité de l'industrie et de la main-d'œuvre dans cette région, alors que le gouvernement laisserait un contrat de ce genre passer aux mains des Américains. C'est tout ce que j'ai à dire sur le sujet. Le gouvernement manque d'équité à l'égard de la population canadienne, de l'industrie et de la main-d'œuvre en tolérant cet état de choses.

J'espère que celui qui a charge d'exercer la surveillance sur cette phase de l'administration de l'État s'assurera que le gouvernement achète des denrées canadiennes si elles répondent aux exigences et si on peut les obtenir à un prix qui soutient la concurrence. Ainsi, ce sont les Canadiens qui exécuteraient le travail.

J'aimerais me pencher également sur une autre question qui, à mon sens, pourrait stimuler grandement l'embauche en Colombie-Britannique. Il s'agirait de faire disparaître la paperasserie et les règlements inutiles qui s'appliquent aux denrées exportées de cette province. Cela nous aidera et aidera notre importante industrie du bois d'œuvre. Vu qu'il me faudrait dix ou quinze minutes pour examiner la question et qu'en vertu du Règlement vous devrez mettre la motion aux voix dans trente secondes, j'espère pouvoir compléter mes observations sur ce point à la prochaine occasion.

M. l'Orateur: A l'ordre. Étant donné qu'il est neuf heures et quarante-cinq, il est de mon devoir, en conformité du paragraphe 4 de l'article 58 du Règlement provisoirement